



*Le Sommet du Québec
et de la jeunesse*

Document d'information

Sommet du Québec et de la jeunesse
22, 23 et 24 février 2000

Centre des congrès de Québec

Québec 

Note. Dans cette publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte

Le présent document a été produit par le
Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse
Février 2000

TABLE DES MATIERES

	Page
PREAMBULE	5
1. LE POINT DE DEPART DU SOMMET DU QUEBEC ET DE LA JEUNESSE	6
2. LES PRINCIPALES ETAPES DE LA PREPARATION DU SOMMET	7
3. LES DERNIERS PAS VERS LE SOMMET	11
ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DES CHANTIERS	13
ANNEXE II : DONNEES STATISTIQUES	19
A) DEMOGRAPHIE GENERALE	
Fiche 1 – L'évolution de la répartition de la population par groupe d'âge au Québec	23
Fiche 2 – L'évolution de la proportion des 65 ans et plus par pays.....	24
Fiche 3 – Progression rapide de la population des 65 ans et plus au Québec.....	25
Fiche 4– La population immigrante au Québec.....	26
Fiche 5– Les occupations des jeunes (15-29 ans) en 1998 au Québec.....	27
B) ÉDUCATION	
Fiche 6– Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement au Québec.....	31
Fiche 7– Le décrochage au secondaire au Québec.....	32
Fiche 8– La diplomation au collégial au Québec	33
Fiche 9– L'obtention du baccalauréat au Québec	34

C) CARACTERISTIQUES CULTURELLES, SOCIALES ET ECONOMIQUES	
Fiche 10- Le milieu de vie des jeunes entre 15 et 29 ans au Québec.....	37
Fiche 11- Emploi selon la structure de l'activité économique, Québec 1988-1998.....	38
Fiche 12- Les jeunes prestataires d'assistance sociale au Québec.....	39
Fiche 13- Caractéristiques de l'emploi selon le niveau de scolarité, Québec 1990-1998.....	40
Fiche 14- Évolution du taux de chômage selon le groupe d'âge, Québec 1976-1999.....	41
Fiche 15- Les formes de l'emploi en 1976 et 1995 au Québec.....	42
Fiche 16- L'informatisation des ménages.....	43
Fiche 17- Le branchement des ménages à Internet.....	44
Fiche 18- Le branchement à Internet dans les entreprises au Québec.....	45
Fiche 19 L'évolution des exportations du Québec	46
D) FINANCES PUBLIQUES	
Fiche 20- La dette du Québec et des autres provinces.....	49
Fiche 21- Les transferts fédéraux versés au gouvernement du Québec	50
Fiche 22- Le fardeau fiscal à l'impôt sur le revenu des particuliers.....	51
Fiche 23- L'évolution du déficit budgétaire du Québec.....	52
ANNEXE III : DECLARATION COMMUNE DES COPRESIDENTS.....	53
ANNEXE IV : RAPPEL DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES CHANTIERS.....	59

PRÉAMBULE

Le Québec, comme la plupart des pays industrialisés, est confronté à des transformations profondes et rapides qui auront une influence marquée sur sa vie économique et sociale.

Chaque société doit s'adapter à ces nouvelles réalités en prenant appui sur ses forces, ses réalités économiques, son savoir et ses valeurs. Chaque société doit mettre en œuvre les moyens et les approches qui lui sont propres afin de profiter pleinement de toutes les possibilités que recèlent ces changements et éviter que leurs impacts négatifs qui en résultent ne viennent compromettre la prospérité et la qualité de vie de ses citoyens.

Mais, quelles que soient les solutions envisagées pour améliorer la situation des jeunes, ces solutions ne sauraient être durables si elles ne reposent pas sur une vision claire des enjeux de demain et sur une volonté manifeste de léguer à la jeunesse ce que le Québec a de meilleur.

C'est sur cette trame de fond que s'amorceront les travaux du Sommet du Québec et de la jeunesse, qui se tiendra les 22, 23 et 24 février prochains à Québec.

1. LE POINT DE DÉPART DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

En novembre 1998, le premier ministre du Québec prenait l'engagement de tenir un Sommet du Québec et de la jeunesse. En mars dernier, il lançait les travaux d'une législature initiant un nouveau mandat et marquée par le passage à l'an 2000. Le thème de la jeunesse représentait l'élément central du discours inaugural. De ce fait, était énoncée la volonté de ne pas se limiter à régler les problèmes de la jeunesse actuelle mais aussi, de façon durable, celle de la jeunesse à venir et donc de l'avenir du Québec.

« Le thème qui va dominer notre action, cette année, l'an prochain et pour tout le mandat qui s'ouvre, c'est celui de la jeunesse du Québec. La jeunesse au sens strict, car nous voulons que les jeunes Québécoises et Québécois soient mieux équipés pour la vie et davantage engagés dans la construction de leur société. La jeunesse au sens large, car c'est le Québec tout entier qui doit s'imprégner du dynamisme, de l'élan et de l'énergie des commencements. »

La décision de la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse fait suite à cette volonté *« de procéder, symboliquement et concrètement, à un formidable passage de flambeau du Québec d'hier au Québec de demain. »*. Les priorités étaient reliées à l'emploi, l'éducation et la formation, la réussite, l'effort à faire vers les jeunes en difficulté. Certaines questions étaient soulevées, notamment celle de l'équité entre les générations et celle du Québec dans le monde.

- poser les questions d'équité entre les générations

« ..., il faut réfléchir, non seulement au Québec de l'an 2000, mais au Québec de l'an 2020, et de l'an 2050. Il faut éviter ensemble, aujourd'hui, les problèmes d'après-demain. Il faut aussi préparer ensemble, aujourd'hui, les réussites à venir. »

- poser la question de la place du Québec dans le monde

« Pour chaque jeune du Québec, la mondialisation est un phénomène à la fois emballant et angoissant. Y a-t-il une stratégie, à la fois économique et culturelle, qui permet au Québec, non seulement d'être actif dans la mondialisation sans y perdre son âme, mais d'en user comme d'une façon de renforcer son originalité, de la projeter dans l'avenir ?

2. LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA PRÉPARATION DU SOMMET

En septembre 1999, les travaux préparatoires au Sommet ont été lancés à Québec. Le **Document de réflexion** rendu public à ce moment définissait ainsi le Sommet : « Le Sommet propose une réflexion sur l'avenir du Québec et place la jeunesse au centre de cette réflexion [...]. Aucune société ne saurait être prospère et à l'avant-garde si elle n'en donne pas les moyens à sa jeunesse. »

Huit personnalités ont accepté la charge de mener à bien des consultations importantes auprès de décideurs de tous les secteurs d'activité. Quatre chantiers ont été mis à contribution avec comme mission d'identifier les obstacles à une pleine participation des jeunes :

- « Relever les défis de l'emploi » : les coprésidents sont **M. Raymond Bachand**, président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), et **M. Marc Boutet**, coprésident-directeur général de De Marque inc.

Adapter les règles du marché du travail aux nouvelles réalités de l'emploi; lever les barrières à l'intégration des jeunes au marché du travail; contrer les risques d'exclusion professionnelle de certains jeunes vivant des difficultés particulières; soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes.

- « Parfaire le savoir et la formation » : les coprésidentes sont **M^{me} Paule Leduc**, rectrice de l'Université du Québec à Montréal, et **M^{me} Hélène V. Gagnon**, avocate au cabinet Martineau Walker.

Donner à tous une chance de réussir; assurer une formation qualifiante au plus grand nombre; renforcer notre capacité de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur et du haut savoir.

- « Promouvoir une société équitable » : le coprésident est **M. Gérald Larose**, professeur à l'Université du Québec à Montréal, et la coprésidente, **M^{me} Marie-Claude Sarrazin**, étudiante en droit à l'Université du Québec à Montréal.

Contrer la pauvreté et ses conséquences sur la détresse et sur l'exclusion de nombreux jeunes; favoriser l'accès des jeunes aux institutions publiques et privées; assurer une meilleure redistribution de la richesse et des charges sociales.

- « Élargir notre ouverture sur le monde » : le coprésident est **M. Richard Legendre**, directeur des Internationaux Tennis Canada, et la coprésidente, **M^{me} Maryse Legagneur**, journaliste à Télé-Québec.

Assurer un environnement stimulant et propice à l'ouverture sur le monde; donner à de plus en plus de jeunes la possibilité de s'ouvrir sur le monde.

Les coprésidents et les membres des chantiers ont rencontré des groupes de jeunes et des organismes qui travaillent pour et avec les jeunes de toutes provenances. Plus de 200 personnes, experts ou représentants de groupes ou de ministères ont été rencontrés par les membres des chantiers. Ces travaux ont donné lieu en novembre dernier au dépôt de quatre rapports dans lesquels se retrouvent pas moins d'une centaine de recommandations. (Voir le rappel des principales recommandations à l'annexe IV.)

Tous ces travaux préparatoires ont permis d'élaborer un grand nombre de mesures concernant essentiellement les jeunes. Dans leur déclaration commune, les coprésidents ont cependant voulu donner une perspective plus large à leurs travaux en invitant tous les partenaires à des changements en profondeur dans les modes de fonctionnement actuels. Ils ont tenu aussi à rappeler la **nécessité de bâtir l'avenir du Québec à travers le regard des jeunes**.

« Avant le aidez-nous, nous avons beaucoup entendu le respectez-nous de la part des jeunes. Nous avons également entendu un faites-nous une place qui suppose de traiter les jeunes comme des citoyens à part entière, avec les droits et responsabilités que cela entraîne. »

Source : Déclaration commune des coprésidents (annexe III)

En même temps que ces travaux, **dix-huit ateliers régionaux** ont réuni pas moins de 6 500 participants, dont les deux tiers étaient des jeunes. Les comptes rendus détaillés de ces ateliers ont contribué aux travaux des chantiers et à la préparation du Sommet national de février.

De plus, les jeunes ont été régulièrement et étroitement associés au déroulement des travaux par l'entremise du Comité aviseur des jeunes du Sommet (qui regroupe une trentaine d'organismes jeunesse), auprès du ministre responsable du Sommet.

De ce remarquable brassage d'idées, se dégagent des balises importantes pour la suite des discussions et des travaux :

La société québécoise a évolué

La société québécoise a évolué, ses valeurs se sont modifiées et les changements vécus s'accéléreront au cours des prochaines années. Elle est de plus en plus urbaine et diversifiée. L'État a fait le ménage qui s'imposait grâce à la solidarité de toutes les Québécoises et de tous les Québécois et a ainsi préservé ses moyens collectifs. Certains modes de fonctionnement n'ont pas encore suivi l'évolution de la société, et les jeunes ont un rôle prépondérant à jouer dans la définition des actions à entreprendre.

L'évolution démographique du Québec

Certains problèmes de fond doivent faire l'objet de toute l'attention qu'ils méritent. On ne peut par exemple passer sous silence le fait que l'évolution démographique de la population québécoise changera profondément l'équilibre social du Québec. Cette évolution affectera nos choix collectifs quant aux dépenses et aux priorités d'investissements publics. La structure de la démographie québécoise donnera de moins en moins de poids politique et social aux jeunes et à leurs forces de renouvellement des mentalités et des façons de faire. Il nous faut trouver les moyens de faire en sorte que ces forces puissent s'exercer, s'exprimer et alimenter nos décisions. Elles devront s'appuyer sur une volonté commune et claire d'envisager de nouveaux modes de fonctionnement.

Une transformation du marché du travail

Au cours des dernières années, tous les indicateurs démontrent une profonde transformation du marché du travail et l'apparition de nouvelles exigences en matière de formation. Suivant une tendance lourde, la proportion d'emplois permanents, réguliers et relativement bien protégés, s'effrite au profit des emplois atypiques (temps partiel, cumul d'emplois, travailleurs autonomes ou occasionnels, etc.). On estime que dans moins de vingt ans, le nombre d'emplois atypiques sera aussi important que le nombre d'emplois permanents ou réguliers, ce qui nous pousse à évaluer les mesures à prendre pour faire face à cette nouvelle réalité qui amène souvent la précarité.

À cela s'ajoute une diminution irréversible des emplois moins qualifiés au profit des emplois liés au savoir et aux technologies. Le rôle de la formation s'est accentué et

celle-ci acquiert une importance déterminante. Notre système d'éducation nous a permis de rattraper en une génération les retards accumulés : l'éducation doit être placée plus que jamais au cœur de nos priorités; l'éducation au sens large comme outil d'apprentissage de la citoyenneté, d'éveil et d'ouverture aux autres qu'ils soient tout près de nous ou à l'étranger.

Des sociétés de plus en plus ouvertes

L'ouverture des frontières et des marchés constitue un impératif mais elle offre aussi des occasions favorables pour la société québécoise. Le Québec est déjà présent sur les marchés extérieurs et exposé aux influences mondiales. Il a démontré sa capacité à se positionner avantageusement dans des ensembles économiques comme celui de l'ALENA. De plus, le Québec doit faire valoir son originalité culturelle dans un débat mondial sur la diversité culturelle et la préservation des différences. D'une façon générale, la concurrence mondiale oblige le Québec à être attrayant et dynamique pour retenir ses éléments les plus performants. Cette ouverture au monde et sur le monde ne peut se faire au risque « de perdre son âme ». Des voix se sont élevées pour en dénoncer les excès et pour attirer l'attention de la population sur la nécessité de ne pas sacrifier les valeurs de solidarité et d'entraide au profit d'une mondialisation effrénée.

Des choix qui s'imposent

Le Québec doit aussi tenir compte de ses moyens. Le contexte budgétaire impose des contraintes de réalisme. Le financement du système de santé, le réinvestissement dans le système de l'éducation, le remboursement de la dette et la baisse d'impôt représentent autant d'avenues que la population du Québec doit examiner. Ces contraintes imposeront des choix à l'intérieur des priorités de développement à établir.

Le contexte général peut apparaître difficile et ses ramifications inextricables. Pourtant, dans les derniers mois, des centaines de voix se sont exprimées pour faire savoir que la jeunesse ne craint pas l'avenir, qu'elle a même commencé à en façonner les contours, qu'elle est anxieuse d'y entrer de plein pied. À travers les embûches qui apparaissent, les problèmes qui surgiront, les jeunes du Québec préparent déjà leur réussite, tout en demeurant conscients de leurs responsabilités sociales.

3. LES DERNIERS PAS VERS LE SOMMET

Les recommandations des chantiers ont été présentées aux dizaines de **ministères et organismes** interpellés. Le gouvernement travaille activement sur ces recommandations.

Les coprésidents sensibilisent les partenaires et les participants à l'importance des enjeux, à la nécessité de leur engagement et aux besoins des jeunes.

Plusieurs partenaires examinent l'ensemble des diagnostics et des recommandations qu'ils pourront porter à l'attention de tous à la fin février.

Les groupes de jeunes se sont faits entendre et ont rappelé à quelques reprises qu'ils voulaient se sentir partie prenante des solutions, que certaines de leurs revendications pourraient déranger et qu'ils avaient l'intention de faire bouger les choses.

Le premier ministre et le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse vous convient donc au Sommet du Québec et de la jeunesse et joignent leurs voix à celles des coprésidents de chantier :

« Nous avons tous une obligation de solidarité. Face aux changements lourds et profonds qui sont déjà commencés, nous pourrions maintenir l'élan que nous ont légué ceux et celles qui nous ont précédé vers une qualité de vie toujours plus grande seulement si tous les partenaires réalisent l'ampleur des enjeux et acceptent de baisser la garde au nom d'une solidarité renouvelée. Les actions à entreprendre d'urgence dépassent la capacité d'agir de chaque acteur pris isolément, notamment du gouvernement. Il est temps plus que jamais de remettre à l'ordre du jour, pas seulement pour les jeunes mais pour tous, cette bonne vieille notion d'intérêt général ».

ANNEXE I :
LISTE DES MEMBRES DES CHANTIERS

CHANTIER « RELEVER LES DÉFIS DE L'EMPLOI »

▫ *Les coprésidents*

M. Raymond Bachand

Président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ).
Président du conseil du groupe de théâtre Carbone 14 et coprésident de la
Fondation de la tolérance.

M. Marc Boutet

Associé, coprésident-directeur général de De Marque inc., éditeur multimédia qui
compte 50 employés. Membre de plusieurs organismes et conseils d'administration
dont celui du Carrefour Jeunesse-emploi de la Vieille Capitale.

▫ *Les membres du chantier*

Mme Maggy Apollon, architecte

M. Régis Beaulieu, responsable du service de placement, Université du Québec à
Rimouski

M. André Bérard, président du conseil et chef de la direction, Banque Nationale du
Canada

M. Francis Côté, coordonnateur des organismes communautaires de
développement de la main-d'œuvre

Mme Isabelle Courville, vice-présidente alliances – Bell Canada

Mme Hélène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction, Centre
d'entreprises et d'innovation de Montréal

M. Pierre Genest, président-directeur général, SSQ-Vie

Mme Marie-Chantale Girard, directrice adjointe, Conseil d'intervention pour
l'accès des femmes au travail

Mme Chantal Lévesque, présidente, Montréal Mode inc.

M. Andy Nulman, directeur général, Festival Juste pour rire

CHANTIER « PARFAIRE LE SAVOIR ET LA FORMATION »

▫ *Les coprésidentes*

Mme Hélène V. Gagnon

Avocate chez Martineau Walker. Membre du conseil d'administration du Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec.

Mme Paule Leduc

Rectrice de l'Université du Québec à Montréal. Membre de nombreux conseils d'administration, dont celui de l'Association des universités et collèges du Canada.

Les membres du chantier :

Mme Catherine Boucher, étudiante en philosophie, Université de Montréal

M. Alexandre Bourque-Viens

Mme Dominique Caza, orthopédagogue

Mme Suzanne Danneau, responsable, La Boîte aux lettres de Longueuil

M. Serge Godin, président CGI

Mme Paulette Kaci, Les Bureaux d'Antoine

Mme Nicole Lafleur, directrice générale, Cégep Lévis-Lauzon

M. Gérald A. Ponton, président-directeur général, Alliance des manufacturiers du Québec

M. Patrick Toupin, stagiaire en ingénierie, Nortel Networks

CHANTIER « PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE »

▫ *La coprésidente et le coprésident*

M. Gérald Larose

Professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Ancien président de la CSN, membre du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

Mme Marie-Claude Sarrazin

Étudiante en droit à l'Université de Montréal. Secrétaire et membre fondatrice du Comité jeune de la Fédération des femmes du Québec.

▫ *Les membres du chantier*

Mme Edlyne Brutus, coordonnatrice, Centre Familial haï tien

M. Roger Cadieux, médecin

M. Marc-André Dowd, avocat, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Mme Josée Jutras, conseillère régionale, CRD de la Montérégie

Mme Julie Lévesque, agente de développement, Réseau québécois de villes et villages en santé

Mme Nancy Neamtam, présidente, Chantier de l'économie sociale

M. Gary Richards, consultant en communication

Mme Michèle Rouleau, consultante en affaires autochtones

CHANTIER « ÉLARGIR NOTRE OUVERTURE SUR LE MONDE »

▫ *La coprésidente et le coprésident*

Mme Maryse Legagneur

Lauréate de La Course Destination Monde 1998-1999. Actuellement réalisatrice et recherchiste pour l'émission *Taxi pour l'Amérique*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec et de la TV5.

M. Richard Legendre

Directeur des Internationaux, Tennis Canada, et vice-président de l'Association canadienne de tennis.

▫ *Les membres du chantier*

M. Jacques Gagnon, retraité

Mme Nathalie Lambert, journaliste RDS, médaillée olympique en patinage de vitesse

M. André Melançon, cinéaste

M. Tunu Napartuuk, agent de liaison responsable des dossiers jeunesse, Société Makivic

Mme Emmanuelle Tremblay, Unicef

M. Dermot Travis, président, Forum Action jeunesse

M. Jean-Michel Vidal, médecin

M. Ziad Semaan, étudiant

ANNEXE II : DONNÉES STATISTIQUES

- A) Démographie générale**
- B) Éducation**
- C) Caractéristiques culturelles, sociales et économiques**
- D) Finances publiques**

A) DÉMOGRAPHIE GÉNÉRALE

Fiche 1 – L'évolution de la répartition de la population par groupe d'âge au Québec

Fiche 2 – L'évolution de la proportion des 65 ans et plus par pays

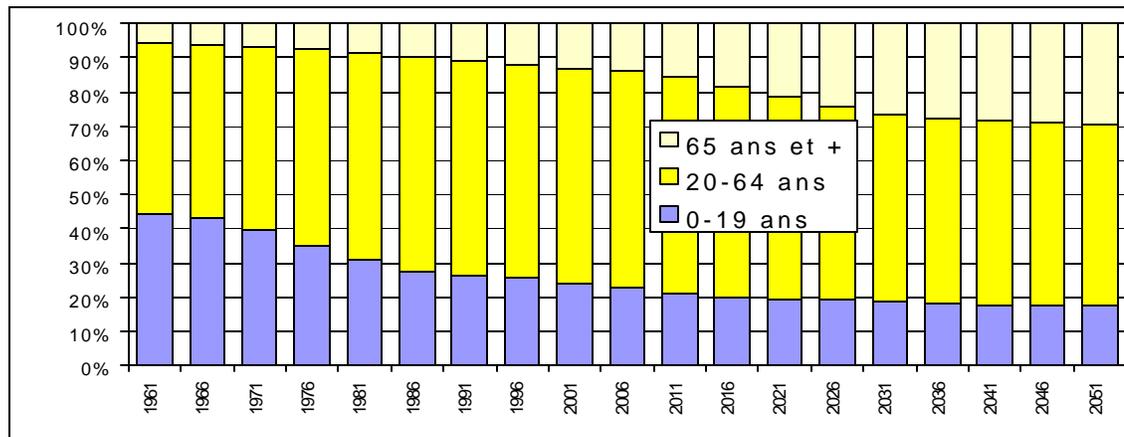
Fiche 3 – Progression rapide de la population des 65 ans et plus au Québec

Fiche 4 – La population immigrante au Québec

Fiche 5 – Les occupations des jeunes (15-29 ans) en 1998 au Québec

FICHE 1

L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE AU QUÉBEC



Évolution de la répartition de la population par groupe d'âge (%)

	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021	2026	2031	2036	2041	2046	2051
0-19 ans	44,3	43,4	39,6	35,2	31,1	27,4	26,4	25,9	24,0	22,6	21,2	19,8	19,4	19,1	18,6	18,1	17,7	17,5	17,4
20-64 ans	49,9	50,5	53,5	57,1	60,1	62,8	62,6	62,2	63,1	63,5	63,0	61,9	59,5	56,6	54,5	54,0	54,0	53,5	53,2
65 ans & +	5,8	6,1	6,8	7,6	8,7	9,8	11,0	12,0	12,9	13,9	15,7	18,3	21,1	24,3	26,9	27,8	28,3	29,0	29,4

Sources : Statistique Canada (recensements et estimations) et Institut de la statistique du Québec (février 1999)

- Le poids relatif des 0-19 ans est passé de 44,3% en 1961 à 25,9% en 1996. Selon les projections démographiques, il serait de 17,4% en 2051.
- La proportion des 65 ans et plus, durant la même période (1961-1996) est passée de 5,8% à 12% et elle serait de 29,4% en 2051.

FICHE 2

L'ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES 65 ANS ET PLUS PAR PAYS

Proportion de personnes de 65 ans et plus, quelques pays, 1950-2050 (en %)

	Données réelles				Prévisions		
	1950	1970	1990	1995	2010	2030	2050
Espagne	7,3	9,8	13,8	15,4	18,6	27,2	40,2
Italie	8,3	10,9	15,3	16,8	21,0	30,3	39,1
Japon	4,9	7,1	12,0	14,6	21,8	28,8	36,3
Suisse	9,6	11,4	14,3	14,3	17,0	27,7	34,2
Allemagne	9,7	13,7	15,0	15,5	20,0	27,6	32,2
Canada	7,7	7,9	11,2	12,0	14,6	24,8	30,1
France	11,4	12,9	14,0	15,0	16,9	24,7	29,6
Suède	10,3	13,7	17,8	17,6	19,7	26,4	29,4
Québec	5,7	6,9	11,0	12,0	15,7	26,9	29,4
Royaume-Uni	10,7	12,9	15,7	15,9	17,4	24,8	29,1
États-Unis	8,3	9,8	12,4	12,5	13,2	20,6	21,7

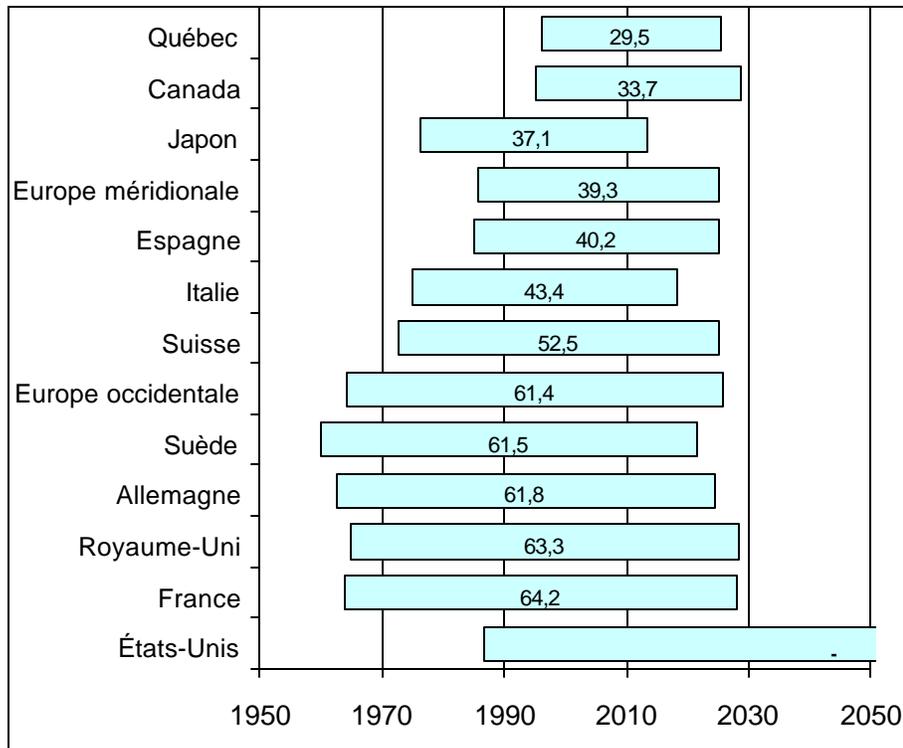
Sources : Québec : Projections de l'ISQ, février 1999 (année 1951 ...). Scénario A.

Autres pays : Projections des Nations-Unies (*World population prospects. The 1998 revision*).

New York, 1999). Scénario moyen pour le Québec et les États-Unis et faible pour les autres pays.

FICHE 3

PROGRESSION RAPIDE DE LA POPULATION DES 65 ANS ET PLUS AU QUÉBEC

Durée et moment du passage de 12% à 24%
de la population des personnes âgées (en années)

Sources : Québec : Projections de l'ISQ, février 1999 (année 1951 ...). Scénario A.
Autres pays : Projections des Nations-Unies (World population prospects.
The 1998 revision, New York, 1999). Scénario moyen pour le Québec et
les États-Unis et faible pour les autres pays.

- Le nombre d'années prévu pour un doublement de la population des personnes âgées au Québec est de 29,5 ans.
- Le phénomène de vieillissement de la population est plus rapide au Québec que partout ailleurs.
- La proportion des 65 ans et plus dans la société double dans le plus court laps de temps.

FICHE 4

LA POPULATION IMMIGRANTE AU QUÉBEC

En chiffres absolus

	1961	1971	1986	1991	1996
Québec	388449	468930	527135	591210	664495
Ontario	1353157	1707395	2081200	2369175	2724490
Canada	2844263	3295530	3908150	4342890	4971070

En pourcentage de la population totale

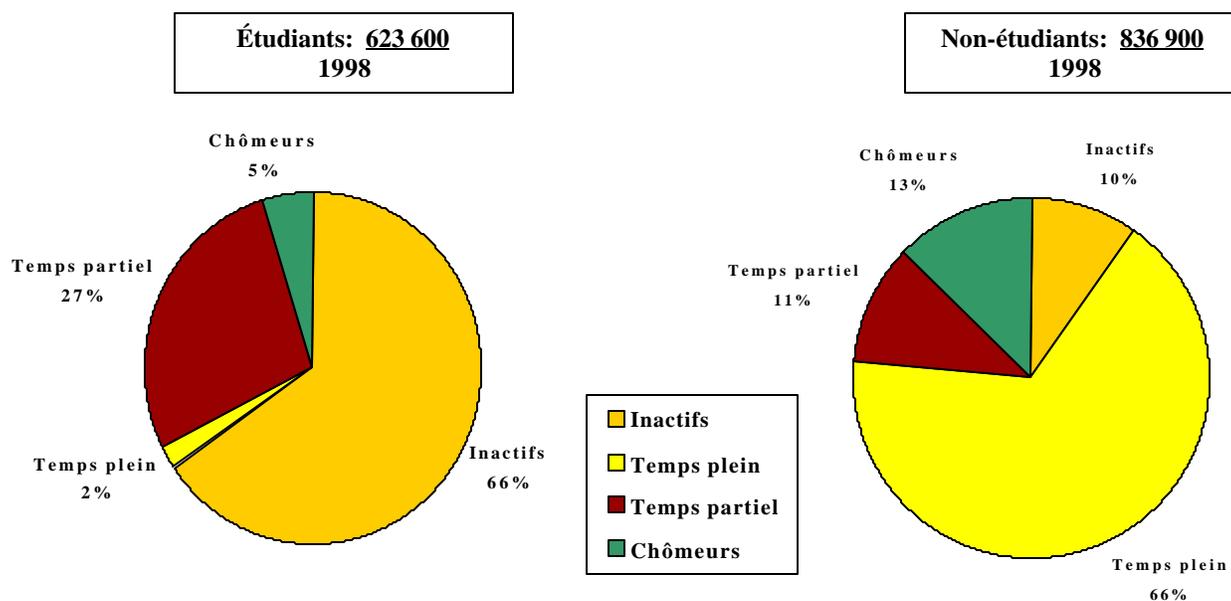
	1961	1971	1986	1991	1996
Québec	7,4%	7,8%	8,2%	8,7%	9,5%
Ontario	21,7%	22,2%	23,1%	24,1%	25,8%
Canada	15,6%	15,3%	15,6%	16,2%	17,5%

1. Exclut les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1961-1996

- La part de la population immigrante est en croissance au Québec. Elle approche 10% en 1996.
- L'Ontario compte, en 1996, une proportion d'immigrants de près de 26%.

FICHE 5 LES OCCUPATIONS DES JEUNES (15-29 ANS) EN 1998 AU QUÉBEC



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

- Il y a 1,5 million de jeunes au Québec (15-29 ans), soit environ 20% de la population totale (7 334 500 habitants).
- 43% d'étudiants (623 600) et 57% de non-étudiants (836 900).
- Les deux tiers des étudiants sont inactifs sur le marché du travail, tandis que l'autre tiers est composé majoritairement de travailleurs à temps partiel.
- Les jeunes non-étudiants sont à 90% actifs.

B) ÉDUCATION

- Fiche 6 – Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement au Québec
- Fiche 7 – Le décrochage au secondaire au Québec
- Fiche 8 – La diplomation au collégial au Québec
- Fiche 9 – L'obtention du baccalauréat au Québec

FICHE 6 LE NIVEAU DE DIPLOMATION A LA SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT AU QUÉBEC

Répartition des sortants et des sortantes de l'enseignement, selon le plus haut diplôme obtenu (en %)

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1990-1991	1995-1996	1996-1997
Baccalauréat ¹	14.9	17.6	19.0	23.6	29.0	28.2
Diplôme en formation technique au collégial ²	7.3	10.0	11.2	10.3	11.1	11.0
Diplôme en formation professionnelle au secondaire ³	13.1	21.9	17.7	13.7	19.4	22.0
Formation générale (DES, DEC)	21,7	18,5	31,3	28,8	28,5	21,9
Aucun diplôme	43,0	32,0	20,8	23,6	12,0	16,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ À l'université, il s'agit de l'année civile où prend fin l'année scolaire.

² Sont compris les diplômes d'études collégiales (DEC) en formation technique, les attestations d'études collégiales (AEC) jusque'en 1984, les certificats d'études collégiales (CEC) et les diplômes de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC).

³ Sont compris les diplômes du professionnel court (PC), du professionnel long (PL), le certificat d'études professionnelles (CEP), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'attestation de formation professionnelle (AFP) et les autres diplômes d'études secondaires (DES) avec mention professionnelle.

Source: Indicateurs de l'éducation, édition 1999, fiche 5.1

- La proportion des personnes qui sortent du système d'enseignement avec une formation qui les a qualifiées pour le marché du travail était de 61,2% en 1996-1997.
- La proportion de personnes sortant de l'enseignement sans diplôme est passée de 43% en 1975, presque une personne sur deux, à 20% en 1985-1986, soit une personne sur cinq, à 16,9% en 1996-1997, soit une personne sur six.
- La proportion de personnes sortant de l'enseignement avec un baccalauréat a doublé en 20 ans.
- La proportion de diplômés en formation professionnelle au secondaire a fortement augmenté au cours des dix dernières années.

FICHE 7 LE DÉCROCHAGE AU SECONDAIRE AU QUÉBEC

Les étudiants et étudiantes sortant du secondaire sans diplôme (%)

	1975-1976	1985-1986	1995-1996	1996-1997	1997-1998 ^e
Sexe masculin					
- sortie de l'école secondaire sans diplôme	52,6	33,5	35,9	38,7	41,3
- sortie de l'école ou de l'éducation des adultes avant 20 ans sans diplôme	51,8	32,9	33,0	35,7	38,1
- Jamais de diplôme	48,8	26,9	18,6	22,5	25,8
Sexe féminin					
- sortie de l'école secondaire sans diplôme	41,5	22,7	23,0	27,1	26,0
- sortie de l'école ou de l'éducation des adultes avant 20 ans sans diplôme	40,9	22,1	19,8	24,2	22,7
- Jamais de diplôme	36,9	14,5	5,0	11,1	11,5
Ensemble					
- sortie de l'école secondaire sans diplôme	47,1	28,3	29,6	33,1	33,8
- sortie de l'école ou de l'éducation des adultes avant 20 ans sans diplôme	46,4	27,7	26,6	30,1	30,6
- Jamais de diplôme	43,0	20,8	12,0	16,9	18,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100

e: estimations

Source: Indicateurs de l'éducation, édition 1999, fiche 2,6

- Le décrochage ou l'abandon scolaire correspond à ce qu'on appelle les sortants sans diplôme de l'école secondaire. Le décrochage est le fait de 33,8% des sortants de l'école secondaire.
- La proportion des sortants du secondaire sans diplôme avant 20 ans est en légère hausse depuis 1985-1986.
- Le décrochage scolaire est nettement plus la caractéristique des jeunes hommes que des jeunes femmes.

FICHE 8 LA DIPLOMATION AU COLLEGIAT AU QUEBEC

Taux d'obtention d'un premier diplôme du collégial¹, selon le sexe (en %)					
	1975-1976	1985-1986	1990-1991	1995-1996	1996-1997 ^e
Sexe masculin					
Tous les diplômés ¹	20.8	29.6	32.5	30.3	30.4
DEC²	19.8	28.0	31.0	30.0	30.3
Formation générale	14,3	18,7	21,8	19,1	19,6
Formation technique	5.5	9.0	8.4	10.7	10.7
Sexe féminin					
Tous les diplômés ¹	23.5	39.2	46.5	46.2	48.3
DEC²	22.2	37.9	45.1	45.8	48.2
Formation générale	12,7	23,6	30,0	29,5	32,0
Formation technique	9,5	13,9	13,8	16,0	16,2
Ensemble					
Tous les diplômés ¹	22.2	34.3	39.4	38.1	39.2
DEC²	21.0	32.8	37.9	37.7	39.0
Formation générale	13,5	21,1	25,9	24,2	25,6
Formation technique	7,5	11,4	11,1	13,3	13,4

e : Estimations.

- 1 Sont compris les diplômes d'études collégiales (DEC), les attestations d'études collégiales (AEC) jusqu'en 1984, les certificats d'études collégiales (CEC) et les diplômes de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC). Depuis 1994, il n'y a plus de nouvelles inscriptions aux programmes qui mènent au CEC et au DPEC.
- 2 Les données incluent les DEC sans mention.

Source: Indicateurs de l'éducation, édition 1999, fiche 5.4

- En 1996-1997, la proportion d'une génération de Québécois et de Québécoises obtenant un diplôme d'études collégiales est de 39,0%.
- L'écart entre les femmes et les hommes est très important, soit de 18 points de pourcentage.
- Les deux tiers des diplômes sont en formation générale.

FICHE 9

L'OBTENTION DU BACCALAUREAT AU QUEBEC

Taux d'obtention du baccalauréat, selon le sexe (en %)

	1976	1986	1991	1995	1996	1997
Hommes	16,7	18,1	20,0	22,6	22,7	22,0
Femmes	13,1	19,9	27,3	33,7	35,5	34,5
Ensemble	14,9	19,0	23,6	28,1	29,0	28,2

Source: Indicateurs de l'éducation, édition 1999, fiche 5.5

- Les taux d'obtention des grades universitaires du niveau du baccalauréat connaissent une stabilité depuis 1995.
- Les femmes connaissent une progression très marquée dans l'obtention des grades universitaires, notamment en ce qui concerne le baccalauréat.
- Le taux d'obtention du baccalauréat au Québec est plus élevé que celui de la moyenne des pays de l'OCDE où il se situait à 23,6% en 1996.

C) CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

- Fiche 10 - Le milieu de vie des jeunes entre 15 et 29 ans au Québec
- Fiche 11 - Emploi selon la structure de l'activité économique, Québec 1988-1998
- Fiche 12 - Les jeunes prestataires d'assistance sociale au Québec
- Fiche 13 - Caractéristiques de l'emploi selon le niveau de scolarité, Québec 1990-1998
- Fiche 14 - Évolution du taux de chômage selon le groupe d'âge, Québec 1976-1999
- Fiche 15 - Les formes de l'emploi en 1976 et 1995 au Québec
- Fiche 16 - L'informatisation des ménages
- Fiche 17 - Le branchement des ménages à Internet
- Fiche 18 - Le branchement à Internet dans les entreprises au Québec
- Fiche 19 - L'évolution des exportations du Québec

FICHE 10

LE MILIEU DE VIE DES JEUNES ENTRE 15 ET 29 ANS AU QUÉBEC

Population¹ des 15 à 29 ans vivant dans une famille et hors famille Québec, 1996 (en chiffres absolus)

		Vivant dans une famille		Vivant hors famille			Total
		Comme enfants	Comme parents ou époux	Avec personnes apparentées	Avec personnes non apparentées	Vivant seuls	
15-19	Hommes	239 750	1 945	4 220	5 005	2 760	253 680
	Femmes	215 890	9 965	3 615	5 355	2 775	237 600
	Total	455 640	11 910	7 835	10 360	5 535	491 280
20-24	Hommes	143 150	35 535	8 345	19 630	19 260	225 920
	Femmes	104 240	80 360	6 565	17 645	16 285	225 095
	Total	247 390	115 895	14 910	37 275	35 545	451 015
25-29	Hommes	58 250	113 820	8 600	22 080	34 735	237 485
	Femmes	30 125	167 825	5 695	13 415	23 015	240 075
	Total	88 375	281 645	14 295	35 495	57 750	477 560
Total	Hommes	441 150	151 300	21 165	46 715	56 755	717 085
15-29	Femmes	350 255	258 150	15 875	36 415	42 075	702 770
	Total	791 405	409 450	37 040	83 130	98 830	1 419 855

1. Dans les ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 1996, la population totale du Québec est environ de 7,3 millions de personnes.
- Plus d'un jeune sur deux vit chez ses parents dont près de 90 000 jeunes de 25-29 ans.

FICHE 11
EMPLOI SELON LA STRUCTURE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE
QUEBEC 1988-1998

				Évolution de l'emploi
	1988	1993	1998	1988-1998
En milliers				
PRIMAIRE	112,6	108,9	120,8	8,2
SECONDAIRE	820,4	679,9	775,2	-45,2
Manufacturier traditionnel	210,9	171,4	205,1	-5,8
Manufacturier moderne	242,9	217,0	255,8	12,9
Manufacturier ressources	184,9	152,1	180,3	-4,6
Construction	181,5	139,2	133,9	-47,6
TERTIAIRE	2 187,8	2 290,7	2 431,6	243,8
Services de consommation	926,6	926,4	1 006,2	79,6
Services de production	551,6	588,7	665,1	113,5
Services gouvernementaux	709,6	775,6	760,3	50,7
TOUTES LES INDUSTRIES	3 120,7	3 079,5	3 327,5	206,8

Note : Classification CTI80. Le total n'est pas toujours égal à la somme des composantes en raison de l'arrondissement des nombres.

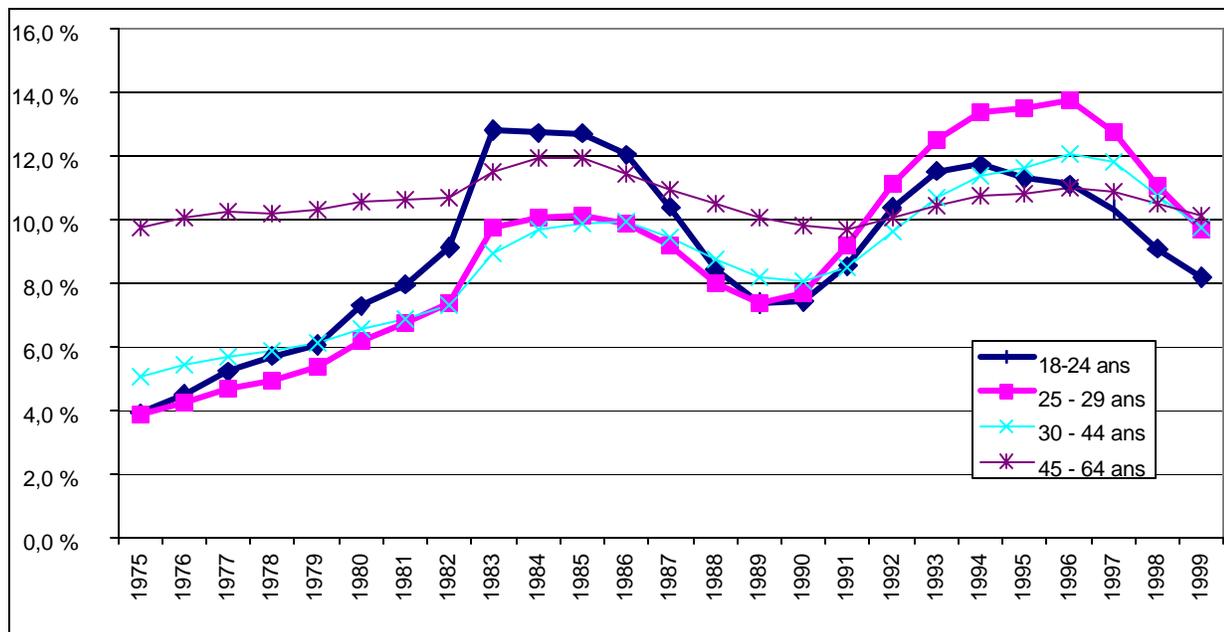
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non révisées selon les changements de janvier 2000. Compilations de l'Institut de la statistique du Québec. Conseil de la science et de la technologie. Des formations pour une société.

- Le secteur tertiaire fournit près de trois emplois sur quatre.
- Dans le secteur secondaire, seul le secteur manufacturier moderne affiche une croissance de l'emploi.

FICHE 12

LES JEUNES PRESTATAIRES D'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Taux d'assistance sociale des adultes prestataires
(par groupe d'âge)



Source : Ministère de la Solidarité sociale, novembre 1999 (S-1554)

- Au cours de la dernière décennie, le taux d'assistance sociale des 25-29 ans a progressé plus rapidement que les autres groupes d'âge.
- Entre 1992 et 1998, les 25-29 ans affichent le taux de dépendance le plus élevé.
- En 1998, cette situation se corrige avec un taux d'assistance équivalent à celui des 30-44 ans (9,7%) et inférieur à celui des 45-64 ans (10,1%).
- Durant les années 1990, la situation des 18-24 ans s'est améliorée comparativement à celle du milieu des années 1980 où ils affichaient le taux d'assistance sociale le plus élevé de tous les groupes d'âge. En 1999, leur taux d'assistance sociale était le plus faible de tous les groupes d'âge (8,2%).

FICHE 13
CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI SELON LE NIVEAU DE SCOLARITE
QUEBEC 1990-1998

	Sans diplôme	Études secondaires complétées	Études post-secondaires partielles	Certificat ou diplôme d'études post-secondaires	Grade universitaire	Total
Emploi ('000)						
1990	928,9	638,9	260,9	922,0	421,5	3 172,1
1998	657,5	540,4	257,7	1 224,9	646,9	3 327,5
1990-98 (%)	-29,2	-15,4	-1,2	32,9	53,5	4,9
Taux d'emploi¹ (%)						
1990	39,4	66,0	66,6	74,3	83,1	58,0
1998	32,0	60,8	56,1	69,7	80,1	55,8

Note : C'est le plus haut niveau d'instruction atteint. Par conséquent, les catégories sont mutuellement exclusives. Tous les programmes d'apprentissage de métiers sont inclus dans les études postsecondaires. Une nouvelle classification sur le niveau de scolarité est utilisée à partir de 1990.

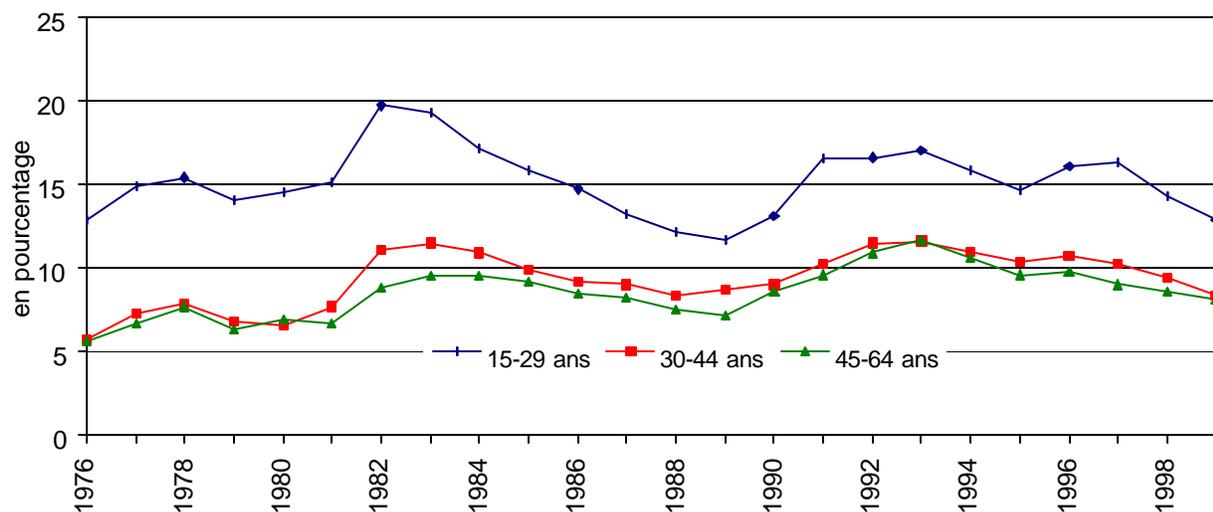
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non révisées selon les changements de janvier 2000. Compilations de l'Institut de la statistique du Québec.

¹**Taux d'emploi** : Nombre de personnes occupées, exprimé en pourcentage (%), de la population de 15 ans et plus (rapport emploi/population)

- Plus le niveau de scolarité est élevé, meilleure est la situation en emploi.
- Seules les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires et universitaires ont bénéficié d'une hausse de l'emploi.
- Pour les personnes ne détenant aucun diplôme, on compte près de 300 000 emplois de moins.
- En 1998, les personnes ayant complété leurs études secondaires avaient un taux d'emploi supérieur (60,8%) à celui des personnes n'ayant pas complété leur études postsecondaires (56,1%).

FICHE 14

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE D'ÂGE QUÉBEC, 1976-1999 ^a



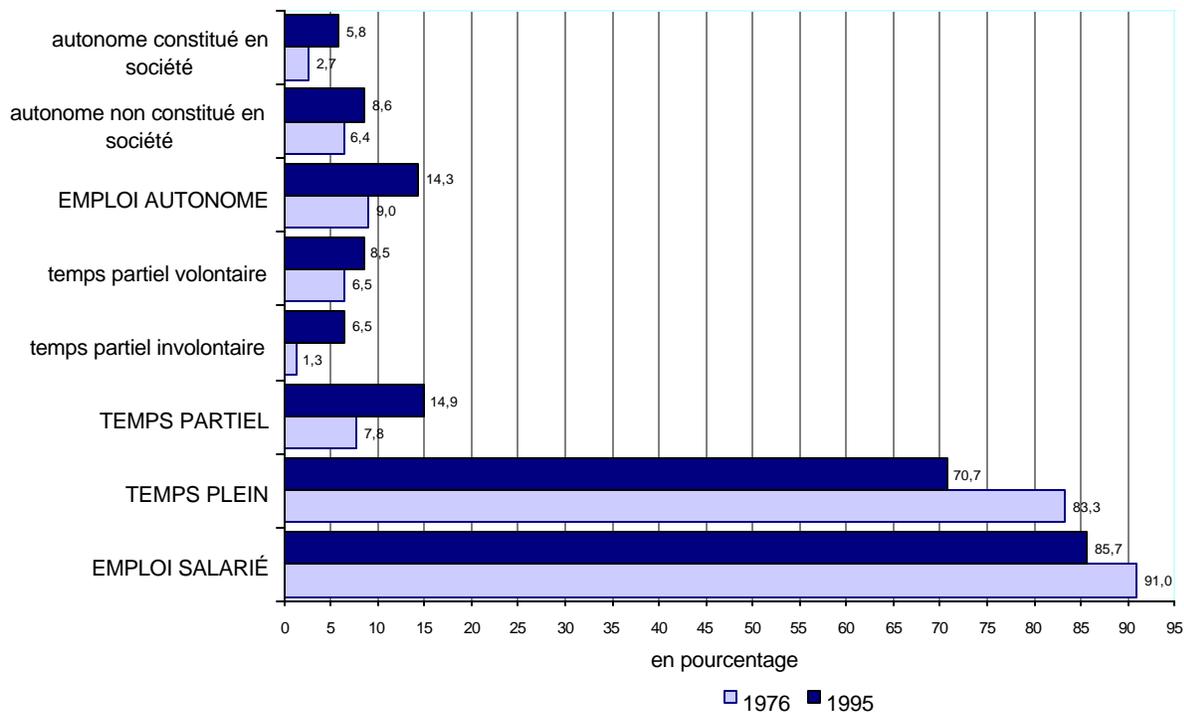
Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada,
données non révisées selon les changements de janvier 2000

^a Compilation mensuelle pour l'année 1999, Emploi-Québec

- Les 15-29 ans sont plus touchés par le chômage que les personnes des autres catégories d'âge.
- On observe une plus grande sensibilité du taux de chômage des 15-29 ans aux cycles économiques que les autres groupes d'âge.
- De 1976 à 1999, l'écart entre les taux de chômage des générations s'est réduit.
- En 1999, le taux de chômage des 15-29 ans est redescendu au niveau observé en 1976, soit 12,9 %.
- Pour les autres catégories d'âges ces taux sont demeurés à des niveaux plus élevés.

FICHE 15 LES FORMES DE L'EMPLOI EN 1976 ET 1995 AU QUÉBEC

Répartition des formes de l'emploi par rapport à l'emploi total au Québec 1976 et 1995



Source : Ministère du Travail, L'évolution du travail atypique au Québec, *Le marché du travail*, Encart, les Publications du Québec, 1998, page 20.

- L'emploi salarié à plein temps passe de 83,3% en 1976 à 70,7% en 1995 alors que toutes les autres formes d'emplois atypiques ont augmenté.
- La part de l'emploi à temps partiel par rapport à l'emploi total augmente d'environ du double. L'emploi à temps partiel involontaire représente une part plus significative de l'emploi total alors qu'en 1976, ce type d'emploi était presque inexistant (1,3% en 1976 vs 6,5% en 1995).
- L'emploi autonome augmente de façon importante, en particulier du côté des emplois autonomes constitués en société.

FICHE 16

L'INFORMATISATION DES MÉNAGES

L'informatisation des ménages canadiens

Mai 1996 et mai 1997 ¹

	Mai 1996	Mai 1997	Variation en points de%
Canada	32%	36%	4%
Terre-Neuve	22%	25%	3%
Île-P.-Édouard	22%	22%	0%
N.-Écosse	26%	27%	1%
N.-Brunswick	21%	25%	4%
Québec	24%	28%	4%
Ontario	36%	41%	5%
Manitoba	26%	32%	6%
Saskatchewan	28%	33%	5%
Alberta	38%	43%	5%
C.-Britannique	38%	43%	5%

¹ Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager, novembre 1997 et novembre 1998.

L'Informatisation des ménages par pays

Pays/Province	Date	Taux d'informatisation
Québec	Printemps 1998	37% ¹
États-Unis	Décembre 1998	42% ²
Royaume-Uni	Début 1999	39% ³
France	Juin 1999	19% ⁴

¹ Cefrio, Risa et BSQ. Internet: Accès et utilisation au Québec, novembre 1998

² NTIA, Falling through the Net: Defining the Digital Divide, juillet 1999.

³ Mori, IriS Internet Usage Survey, juillet 1999

⁴ Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'informatique à la maison: une diffusion sensible mais encore très ciblée, janvier 1999

- En mai 1997, le taux d'informatisation des ménages du Québec était de 28%, 13 points en deçà de l'Ontario et des provinces de l'Ouest.
- En 1998, le taux d'informatisation des ménages du Québec était de 37%, légèrement plus faible que les taux observés aux États-Unis et au Royaume-Uni, et près du double du taux observé en France.

FICHE 17

LE BRANCHEMENT DES MENAGES A INTERNET

Proportion estimée de branchement à Internet des ménages canadiens, mai 1996 et mai 1997 ¹

	Mai 1996	Mai 1997	Variation en points de %
Canada	7%	13%	6%
Terre-Neuve	5%	10%	5%
N.-Écosse	8%	10%	2%
N.-Brunswick	5%	11%	6%
Québec	4%	8%	4%
Ontario	9%	15%	6%
Manitoba	6%	12%	6%
Saskatchewan	5%	9%	4%
Alberta	10%	15%	5%
C.-Britannique	10%	18%	8%

⁽¹⁾ Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager, novembre 1997 et novembre 1998.

Taux de branchement des foyers par pays/province

	Date	Taux de branchement
Québec	Printemps 1998	11% ¹
États-Unis	Décembre 1998	26% ²
Royaume-Uni	Janvier 1999	9% ³
Allemagne	Janvier 1999	7% ³
France	Juin 1999	2% ⁴

¹ Cefrio, Risq et BSQ, Internet: Accès et utilisation au Québec, novembre 1998

² NTIA, Falling through the Net: Defining the Digital Divide, juillet 1999.

³ Robert Starch, Global Consumer 2000 Studv, février 1999.

⁴ Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), L'informatique à la maison: une diffusion sensible mais encore très ciblée, janvier 1999.

- En mai 1997, le taux de branchement à Internet des ménages du Québec était le plus faible parmi les provinces canadiennes.
- En novembre 1998, le taux de branchement au Québec avait augmenté à 11 %, taux supérieur à celui de quelques pays européens.
- En novembre 1998, le taux de branchement aux États-Unis était de 26%.

FICHE 18

LE BRANCHEMENT A INTERNET DANS LES ENTREPRISES AU QUEBEC

Proportion des établissements québécois de dix employés ou plus branchés à Internet et présents sur le Web. Québec, été 1999

	Branchement à Internet	Présence sur le WEB
L'ensemble des établissements	57,2%	32,9%
Taille des établissements		
10 à 24 employés	48,8%	25,6%
25 à 49 employés	61,0%	37,9%
50 à 99 employés	74,3%	43,7%
100 employés ou plus	88,0%	60,8%
Région		
RMR de Montréal	61,9%	38,0%
RMR de Québec	56,8%	32,0%
Autres RMR du Québec	57,8%	34,5%
Reste du Québec	53,2%	28,4%

Source : Cefrio et ISQ, *L'appropriation des technologies de l'information et des communications*
tableaux des résultats d'enquête, décembre 1999

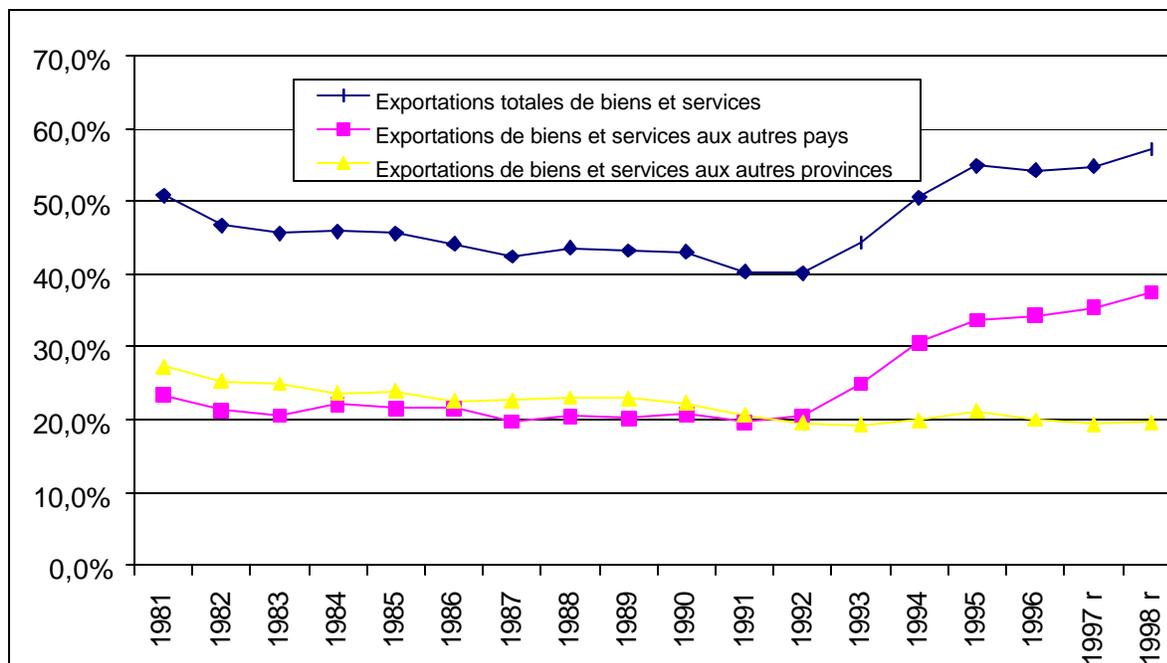
RMR : Région métropolitaine de recensement

- 57% des entreprises de 10 employés ou plus sont branchés à Internet (moyenne au Canada 62%).
- 33% des entreprises de 10 employés ou plus ont un site Web.

FICHE 19

L'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DU QUÉBEC

Exportations du Québec en % du PIB, 1981-1996



Source: Comptes économiques provinciaux, octobre 1997.

^r Données révisées, Comptes économiques provinciaux, Novembre 1999.

- Les exportations de biens et services en proportion du PIB sont passées de 51% en 1981 à 54% en 1996. Le montant des exportations s'élevait à 95 237 millions de dollars en 1996.
- Cette croissance des exportations totales provient de l'augmentation des exportations de bien et services aux autres pays qui ont connu une forte croissance depuis 1992, passant de 21% du PIB à 34% du PIB en 1996.
- En 1981, les exportations aux autres provinces étaient plus importantes que les exportations internationales. À partir de 1992 cette tendance s'est renversée et les exportations aux autres provinces sont devenues inférieures aux exportations internationales (ces dernières représentaient 65,6% des exportations totales en 1998).

D) FINANCES PUBLIQUES

Fiche 20 - La dette du Québec et des autres provinces

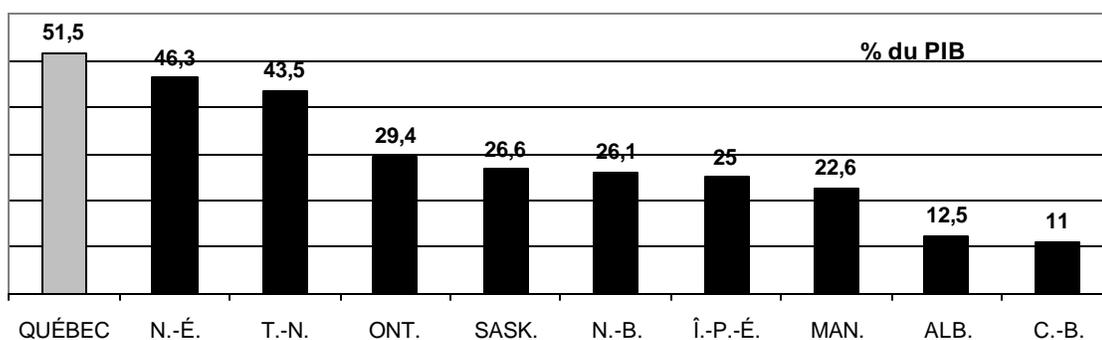
Fiche 21 - Les transferts fédéraux versés au gouvernement du Québec

Fiche 22 - Le fardeau fiscal à l'impôt sur le revenu des particuliers

Fiche 23 - L'évolution du déficit budgétaire du Québec

FICHE 20 LA DETTE DU QUÉBEC ET DES AUTRES PROVINCES

Dettes brutes des provinces canadiennes au 31 mars 1999



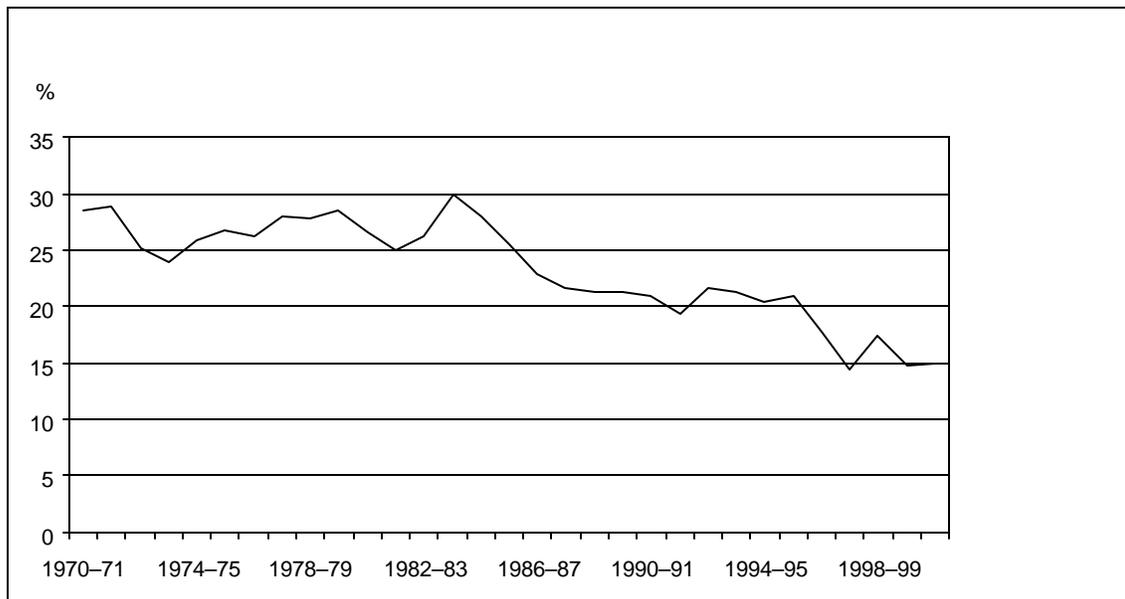
Sources : Ministère des Finances du Québec et Statistique Canada 1999.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

- Le Québec a le plus haut taux d'endettement au Canada, la dette totale du gouvernement du Québec représente:
 - 98 milliards de dollars, soit 52% du PIB
 - 13 300 dollars par habitant

- En trente ans, la dette en proportion du PIB a été multipliée par cinq (de 10,8% en 1970 à 52% en 1998)

FICHE 21 LES TRANSFERTS FEDERAUX VERSES AU GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Transferts fédéraux versés au gouvernement du Québec (en pourcentage des revenus budgétaires)



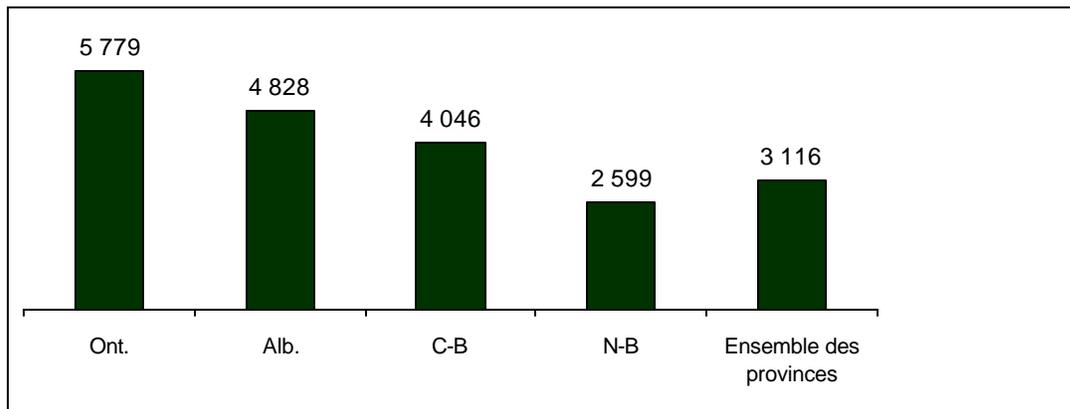
Source : Ministère des Finances du Québec, *Plan budgétaire, Budget 1999-2000*;
Synthèse des opérations financières au 30 septembre 1999.

- En 1983-1984, les transferts financiers fédéraux représentaient 28,5% des revenus budgétaires du gouvernement du Québec; en 2000-2001, cette proportion ne sera plus que de 14,9%.

FICHE 22

LE FARDEAU FISCAL A L'IMPOT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

Le fardeau fiscal excédentaire au Québec par rapport à d'autres provinces
Impôt sur le revenu 1999
(en millions de dollars)



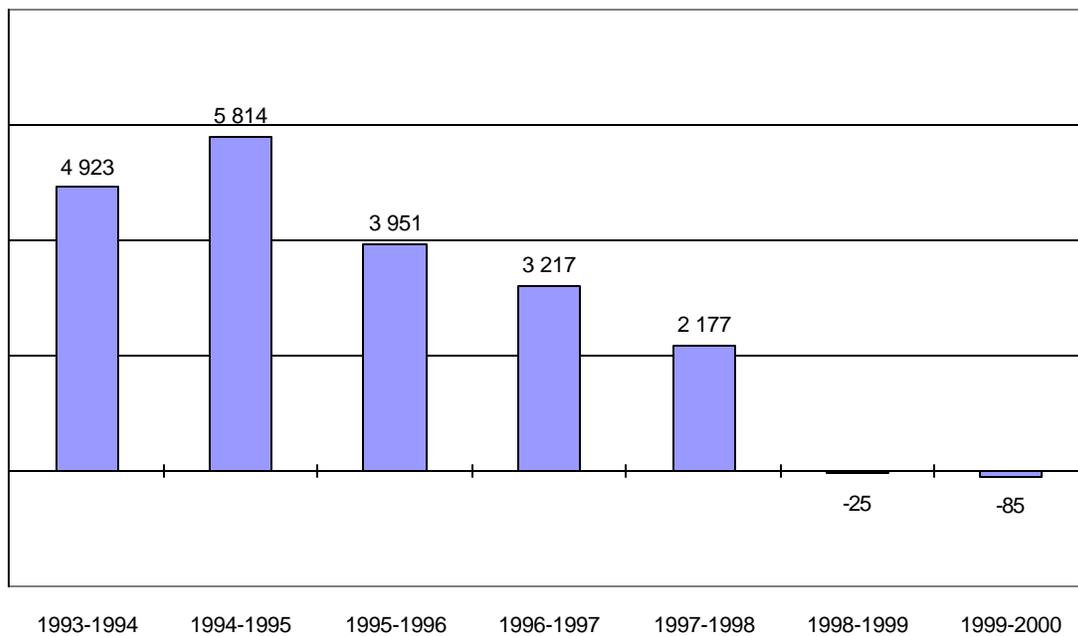
Source : Ministère des Finances du Québec 1999.

- L'écart moyen entre le fardeau fiscal du Québec et les autres provinces canadiennes est de 3,1 milliards de dollars.
- L'écart est de 5,8 milliards avec l'Ontario.

FICHE 23

L'ÉVOLUTION DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC

Déficit budgétaire du Québec, en millions de dollars



Source : Ministère des Finances du Québec, Plan budgétaire 1999-2000
et Synthèse des opérations financières, septembre 1999.

- Le déficit zéro a été atteint en 1998-1999, soit un an plus tôt que prévu par la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire. Il s'agissait du premier budget équilibré depuis 40 ans par un gouvernement du Québec.
- En l'espace de quatre ans, le déficit est passé d'un sommet de 5 814 millions de dollars en 1994-1995 à un surplus de 25 millions en 1998-1999.

ANNEXE III :
DÉCLARATION COMMUNE DES COPRÉSIDENTS

Déclaration commune des coprésidentes et des coprésidents de chantier

*Monsieur le premier ministre,
Monsieur le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse,*

Nous vous remettons aujourd'hui les rapports des chantiers du Sommet du Québec et de la jeunesse. Ce sont les réponses que quarante citoyennes et citoyens, réunis dans la diversité de leurs expériences personnelles par le simple goût de faire leur part pour la société québécoise, apportent au mandat exigeant mais combien emballant que vous leur avez confié le 9 septembre dernier.

Au terme de ces quelques mois, après avoir rencontré des représentants de nombreux organismes, avoir échangé avec les régions, avoir discuté à plusieurs reprises avec des jeunes, avoir entendu des experts sur les problématiques et les enjeux d'aujourd'hui et de demain, le regard que nous posons sur le Québec n'est plus le même. Il nous apparaît plus essentiel que jamais de tenir ce débat qui, nous en sommes convaincus, devrait être un des plus importants que le Québec ait connu depuis longtemps.

**Voir le Québec
à travers
le regard des jeunes**

Au-delà des différentes mesures que nous proposons pour améliorer concrètement et rapidement la réalité des jeunes d'aujourd'hui, il nous faut profiter de la dynamique du Sommet pour jeter les bases d'un nouveau contrat entre les différentes générations. Dans cette perspective, le Sommet n'est pas une fin mais un commencement.

**Un nouveau contrat
entre générations**

Il est urgent en effet d'amorcer, tous ensemble, le renouvellement des solidarités qui doivent exister entre jeunes et moins jeunes. L'enjeu est colossal puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'assurer, dans un contexte démographique préoccupant, la continuité du progrès humain, social et matériel quasi constant que le Québec connaît depuis de nombreuses décennies.

Dans nos nombreuses rencontres et discussions, tout comme dans les ateliers régionaux nous n'avons rencontré personne qui soit demeuré insensible à cet enjeu tellement il est clair que, si nous ne donnons pas de sérieux coups de barre, la qualité de vie des Québécoises et des Québécois ira en se dégradant. Par ailleurs, nous avons pu identifier quelques grands éléments de réponse qui transcendent les problématiques particulières de chacun de nos chantiers.

D'abord, il y a urgence en la demeure. Les réalités qui ont présidé à la mise en place des outils dont nous nous sommes dotés au fil des quarante dernières années, n'existent plus. Les moins de 30 ans sont déjà rendus plus loin et, quelque part, il faut les rattraper, ne surtout pas les ralentir, ne surtout pas les arrêter. Nous n'y arriverons que si nous nous imprégnons de leur vision et de leurs aspirations et que s'ils sont partie prenante à la construction de la société de demain, voir à l'initiation des changements qui s'imposent.

Des réalités qui n'existent plus

Les jeunes nous demandent de cesser de les percevoir comme une matière première qui fait marcher la société pour le plus grand confort de nos différents corporatismes. Ce n'est pas seulement à travers leur labeur que va se bâtir l'avenir du Québec mais aussi et surtout à travers leurs regards.

Avant le « aidez-nous », nous avons beaucoup entendu le « respectez-nous » de la part des jeunes. Cela passe nécessairement par des services de qualité, adaptés aux besoins et réalités diverses de ce groupe non homogène, notamment dans le monde scolaire et sur le marché du travail. Les approches doivent être davantage personnalisées si nous voulons qu'une « chimie » se crée entre les jeunes et les institutions ou les entreprises qui les accueillent.

Des approches personnalisées

Nous avons entendu également un « faites-nous une place » qui suppose de traiter les jeunes comme des citoyens à part entière, avec les droits et responsabilités que cela entraîne. Ainsi, cela doit devenir une préoccupation commune à tous les acteurs non seulement d'offrir aux jeunes une place significative dans les lieux de décision et d'influence, mais également de mettre à leur disposition les moyens concrets d'exercer ces responsabilités.

Des citoyens à part entière

Au cours de notre démarche, nous avons acquis la conviction que le décrochage est inacceptable. Le nouveau « leitmotiv » de la société québécoise doit être de fournir à tous les jeunes, y compris ceux issus de l'immigration et des communautés autochtones, un bagage leur permettant de participer pleinement à la société. L'école est interpellée au premier chef mais, en même temps, elle ne doit plus agir seule.

L'école ne doit plus agir seule

L'école doit en effet s'ouvrir sur son milieu, devenir le point d'ancrage privilégié des actions de tous ceux qui agissent auprès des jeunes. Il s'agit d'un appel à la « décorporatisation » des interventions, un retour aux finalités essentielles, soit la formation et la réussite de chaque jeune. Tous sont interpellés, les jeunes eux-mêmes au premier chef, mais aussi les familles, les enseignants, l'école, les organismes du milieu, les municipalités, les entreprises privées comme les organismes publics. La reconnaissance de la valeur formative des activités culturelles, sportives, de loisir, du bénévolat ou de l'action communautaire est également au cœur de cette ouverture.

Reconnaître diverses formes d'apprentissage

Le Québec doit également s'ouvrir sur le monde; en premier lieu sur la richesse culturelle des gens qui l'habitent et la diversité de ses régions mais aussi avec la conscience de faire partie d'une grande communauté mondiale où les échanges de toutes sortes n'ont plus de frontières, confiant d'avoir sa place et son rôle à jouer dans cette nouvelle donne mondiale.

S'ouvrir aux nouvelles énergies du Québec et du monde

Nous le savions avant de commencer notre mandat, mais c'est maintenant une obsession : nous avons tous une obligation de solidarité. Face aux changements lourds et profonds qui sont déjà commencés, nous pourrions maintenir l'élan que nous ont légué ceux et celles qui nous ont précédé vers une qualité de vie toujours plus grande seulement si tous les partenaires réalisent l'ampleur des enjeux et acceptent de baisser leur garde au nom d'une solidarité renouvelée. Les actions à entreprendre d'urgence dépassent la capacité d'agir de chaque acteur pris isolément, notamment du gouvernement. Il est temps plus que jamais de remettre à l'ordre du jour, pas seulement pour les jeunes mais pour nous tous, cette bonne vieille notion d'intérêt général.

Une obligation de solidarité

Enfin, nous avons tous convenu que les plus beaux élans peuvent rester lettre morte s'ils ne s'appuient pas sur des mécanismes permettant de suivre à la trace leur transposition en gestes concrets. Le Sommet du Québec et de la jeunesse devra déboucher sur un certain nombre de mesures concrètes qu'il faudra mettre en œuvre et suivre rigoureusement grâce à un mécanisme de suivi qui permettra non seulement d'apprécier les progrès accomplis mais aussi de maintenir la mobilisation des jeunes et de toute la société.

Un mécanisme de suivi

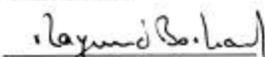
La simple énumération des recommandations principales que contiennent nos rapports suffira à convaincre tout le monde de l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir d'ici au Sommet. Nous souhaitons maintenant que la société civile, les citoyennes et les citoyens comme leurs institutions, s'approprient les éléments qui les interpellent directement en vue d'arriver au Sommet avec des consensus porteurs de décisions et d'actions. Pour notre part, nous tenons à vous assurer de notre disponibilité pour continuer à accompagner cette démarche dans laquelle nous avons investi beaucoup de nous-mêmes et à laquelle nous croyons profondément.

D'ici au Sommet

Montréal, le lundi 29 novembre 1999

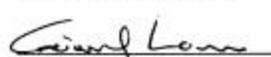
« RELEVÉ LES DÉFIS DE L'EMPLOI »


Marc Boutet

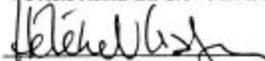

Raymond Bachand

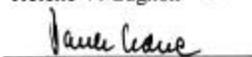
« PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE »


Marie-Claude Sarrazin


Gérald Larose

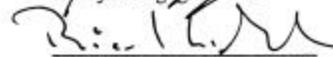
« PARFAIRE LE SAVOIR ET LA FORMATION »


Hélène V. Gagnon


Paule Leduc

« ÉLARGIR NOTRE OUVERTURE SUR LE MONDE »


Maryse Legagneur


Richard Legendre

**ANNEXE IV :
RAPPEL DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
DES CHANTIERS**

▪ **« Relever les défis de l'emploi »**

- Mobiliser la société québécoise pour insérer 50 000 jeunes en emploi;
- Confier aux employeurs le mandat de gérer régionalement l'offre et la demande de stages et d'emplois d'été;
- Ajuster les lois du travail aux nouvelles conditions du marché du travail;
- Stimuler l'entrepreneuriat jeunesse par différentes mesures;
- Disposer rapidement d'une stratégie de rajeunissement de la fonction publique.

▪ **« Parfaire le savoir et la formation »**

- Assurer la qualification de 100 % des jeunes (notamment en obligeant les établissements à se doter d'un plan de réussite; en accentuant le dépistage précoce et les services complémentaires de soutien; en diversifiant les approches pédagogiques et celles de la formation pratique, en assurant la formation continue, en donnant un vigoureux coup de barre au niveau de l'orientation scolaire et de la reconnaissance des acquis, en donnant priorité aux jeunes en formation professionnelle, en accordant le droit de vote aux étudiants au sein des conseils d'établissements ainsi qu'en faisant de l'école le lieu d'arrimage des actions touchant les jeunes);
- Reconnaître l'importance et la diversité des lieux d'alphabétisation;
- Accroître la relève dans tous les domaines du savoir, en particulier en sciences et en technologies (investir dans la formation universitaire et la recherche).

▪ **« Promouvoir une société équitable » :**

- Adopter une loi sur l'équité visant les ministères, les réseaux, les sociétés d'État, les municipalités et les entreprises contractantes avec eux;
- Intensifier les actions de prévention et de promotion et intervenir de façon plus soutenue auprès des groupes plus vulnérables (élaborer un plan d'action assurant la cohérence d'ensemble des politiques gouvernementales destinées aux adolescents; intégrer dans la politique familiale des moyens susceptibles de soutenir les parents dans leurs rôles – congé parental, conciliation travail-famille, caisse d'assurance parentale, etc.);

- Procéder à une révision en profondeur des mesures d'aide à l'intégration en emploi (Fonds de lutte contre la pauvreté, interventions personnalisées et rapides, modification de l'entente Canada-Québec, abolition des parcours obligatoires, etc.) ;
 - Doubler d'ici cinq ans le budget alloué aux initiatives et organismes communautaires;
 - Favoriser l'exercice de la citoyenneté, notamment par un plan d'action en vue d'accroître la présence des jeunes au sein des instances publiques et parapubliques, par l'engagement des entreprises à faire de même, par l'éducation à la citoyenneté et la promotion d'une société inclusive;
 - Élaborer une politique des âges.
- **« Élargir notre ouverture sur le monde »**
- Adopter lors du Sommet une déclaration de principe affirmant que l'ouverture sur le monde doit se faire dans le respect de nos valeurs, de notre identité et selon un code d'éthique;
 - Établir un plan d'action visant à permettre au Québec d'être un acteur dynamique sur la scène internationale et à élargir notre ouverture sur le monde, plan basé sur 7 axes d'intervention dont : la diversité culturelle québécoise; le loisir culturel, communautaire, récréatif et sportif; la sensibilisation aux différentes réalités culturelles internationales et à la nouvelle dynamique mondiale; les échanges pour les jeunes, à l'intérieur du Québec comme à l'extérieur; l'apprentissage des langues; l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications.
 - Confier un rôle privilégié au milieu éducatif pour permettre aux jeunes de s'ouvrir à la diversité culturelle et régionale du Québec de même qu'aux réalités internationales.